



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössische Kommission für Fragen zu Sucht und Prävention
nichtübertragbarer Krankheiten

Commission fédérale pour les questions liées aux addictions et à la
prévention des maladies non transmissibles

Commissione federale per le questioni relative alle dipendenze e alla
prevenzione delle malattie non trasmissibili

Cumissiuin federala per dumondas davart la dependenza e davart la
prevenziun da malsognas betg transmissiblas

Communiqué de presse

Berne, mars 2026

CFANT : des experts internationaux attestent de la qualité du projet de loi suisse sur les produits cannabiques

La Commission fédérale pour les questions liées aux addictions et à la prévention des maladies non transmissibles (CFANT) a mandaté un examen externe de projet de loi sur les produits du cannabis (LPCan). Celui-ci a été mis en consultation l'année dernière par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national. L'analyse se fonde sur les avis et recommandations de neuf spécialistes nord-américains et européens de renommée internationale des domaines de la santé publique et de la recherche sur les addictions.

Les retours sont clairement positifs : Le projet est jugé bien pensé, cohérent et novateur à l'échelle internationale. Sont notamment salués son orientation résolue vers la protection de la santé publique ainsi que le modèle de vente à but non-lucratif régulé par l'État. Les restrictions étendues en matière de publicité, de promotion, de marketing et de sponsoring, ainsi que les emballages uniformes et neutres sont également appréciées, car ils s'inscrivent dans les efforts visant à créer un marché non commercial qui place la sécurité des consommateurs, la protection de la jeunesse et la santé publique au premier plan. Selon les expertes et experts, ce modèle présente un fort potentiel pour à la fois réduire les risques sanitaires et endiguer efficacement le marché illégal.

Les expertes et experts identifient néanmoins des besoins de clarification concernant des aspects techniques et la mise en œuvre concrète de certaines dispositions qui figurent dans l'avant-projet de loi. Ces éléments ne remettent toutefois pas en cause l'orientation générale du projet.

Du point de vue de la CFANT, ce projet, élaboré avec rigueur et fondé sur des données probantes, offre l'opportunité de mettre en place en Suisse une régulation du cannabis responsable et centrée sur la santé publique.

Vers le document

Le rapport « External review of the preliminary draft of the Swiss cannabis products act (LPCan): report prepared for the EKS/CFANT » est disponible sur [Prises de position et publications de la CFANT : Cannabis](#) en anglais avec un résumé en allemand, en français et en italien.

Renseignements

Secrétariat de la Commission fédérale pour les questions liées aux addictions et à la prévention des maladies non transmissibles (CFANT) : office@eksn.admin.ch